

- Appel nominal
Vérification du quorum
Désignation du secrétaire de séance
Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2026
- 1°) – Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation
 - 2°) – Désignation des représentants de la commune à la Mission Locale de Lozère
 - 3°) – Désignation d'un représentant de la commune siégeant à la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)
 - 4°) – Désignation d'un correspondant incendie et secours de la commune
 - 5°) – Caisse Commune de Sécurité Sociale - Avenants de prolongation de délai aux Conventions d'Objectifs et de Financement - Multi-accueil – Lieu d'Accueil Enfants parents (LAEP) – Alsh Périscolaire – Alsh Extra-scolaire – Alsh Accueil Adolescents
 - 6°) – Renouvellement de la convention de partenariat entre la Commune de Saint-Chély d'Apcher et l'association Les Jardins d'Apcher pour la mise à disposition et l'animation des jardins partagés et collectifs
 - 7°) – Convention de partenariat avec le Centre Culture et Loisirs pour le Festival Gévaudan Pop Culture
 - 8°) – Proposition de mise en place d'un Périmètre de Délimitation des Abords (PDA) pour le monument historique du Monument aux Morts
 - 9°) – Acquisition foncière au Centre Hospitalier Fanny Ramadier des parcelles cadastrées YA N°20 et YA N°22 pour l'élargissement de la voie communale N°9 au Nord du Village d'Herbouze
 - 10°) – RD 989 - Régularisation foncière de parcelles appartenant à la commune avec le Département de la Lozère
 - 11°) – Avenue Pierre Pignide – Affectation de la parcelle cadastrée ZP238 dans le domaine public communal
 - 12°) – Opportunité foncière pour le développement du lotissement communal « des Crêtes » et l'ouverture de terrains à vocation artisanale
 - 13°) – Lancement du plan d'adressage de la commune
 - 14°) – Renouvellement du « Programme Façades et Devantures Commerciales » - Adoption du règlement administratif, technique, et financier
 - 15°) – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent fonctionnaire de la Commune de Saint-Chély d'Apcher au CCAS de Saint-Chély d'Apcher
 - 16°) – Accueil au sein de la collectivité d'étudiants stagiaires de l'enseignement supérieur dans le cadre d'un cursus de formation
 - 17°) – Crèche municipale – Conclusion d'un contrat d'alternance avec une étudiante suivant la formation d'auxiliaire de puériculture
 - 18°) – Détermination de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué
 - 19°) – Création d'emplois non permanents à temps complet ou non complet pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et autorisation de recrutement de contractuels
 - 20°) – Création d'un emploi non permanent d'attaché territorial exerçant les fonctions de manager de commerce de centre-ville
 - 21°) – Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel de la collectivité auprès du CST pour les élections professionnelles du 10 décembre 2026
 - 22°) – Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
 - 23°) – Validation du Règlement Intérieur du gymnase municipal suite à sa réouverture
 - 24°) – Adoption du Règlement Intérieur de l'abri-nuit
 - 25°) – Modification du règlement intérieur du Service de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Complément apporté à l'article 2
 - 26°) – Modification du règlement intérieur du Service Espace Jeunes – Complément apporté à l'article 6
 - 27°) – Versement d'une participation communale au financement du voyage scolaire des élèves du Groupe Scolaire Public effectué au village de vacances de la Peyrière en Périgord du 13 au 16 avril 2026
 - 28°) – Décision Modificative N°1 au Budget Primitif 2026 – Budget principal
 - 29°) – Décision Modificative N°1 au Budget Primitif 2026 – Budget annexe Eau Potable
 - 30°) – Décision Modificative N°1 au Budget Primitif 2026 – Budget annexe Assainissement
 - 31°) – Démolition de la Maison Chardayre et extension de la Place du Portail - Demande de subvention présentée auprès du Conseil Régional d'Occitanie
 - 32°) – Aménagement de la Rue du Parc des Sports – Demande de subvention présentée auprès du Conseil Départemental de la Lozère
 - 33°) – Services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif – Validation du principe de la gestion en Délégation de Service Public (DSP)
 - 34°) – Informations diverses
 - 35°) – Questions diverses


